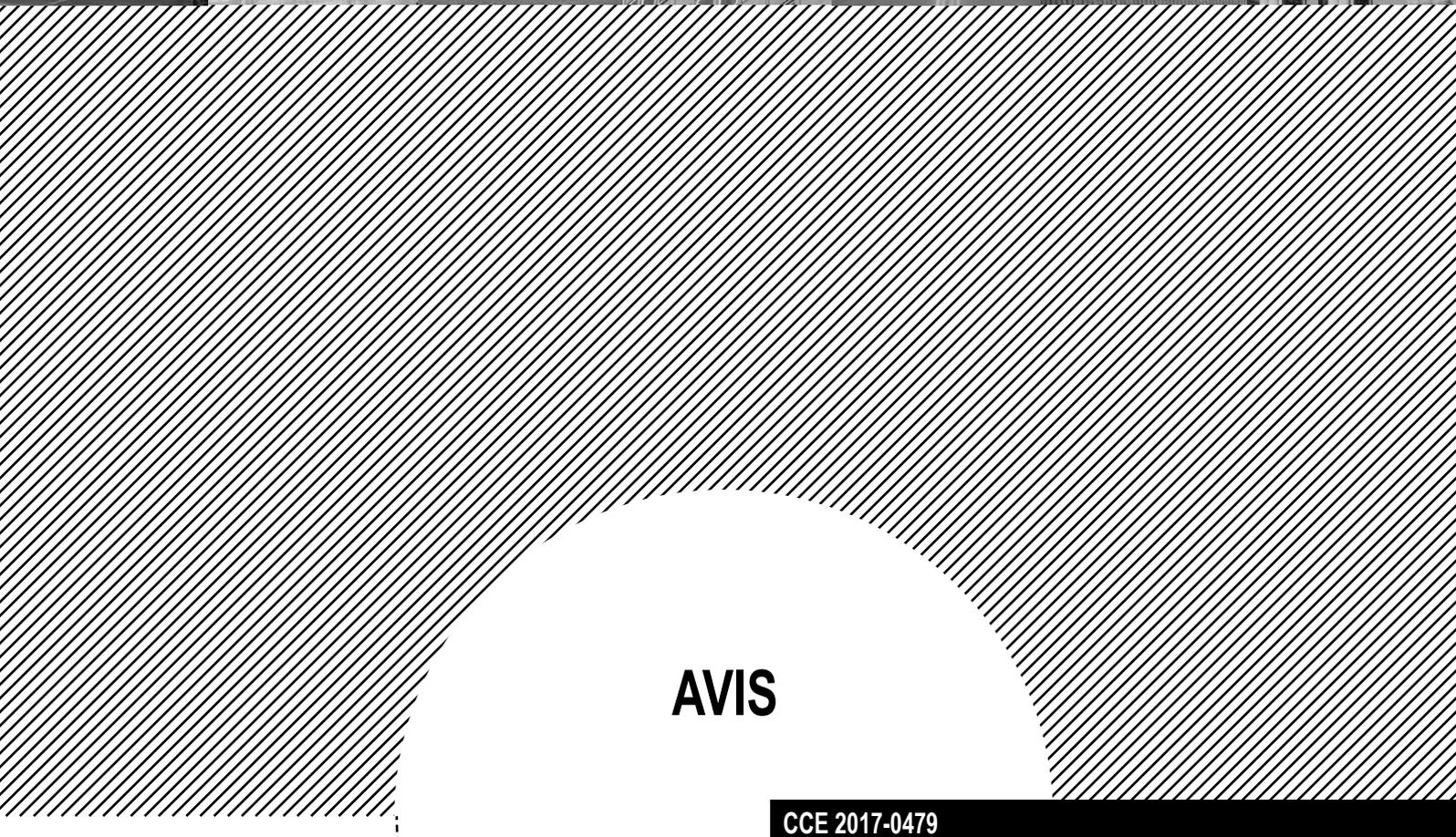




AVENUE DE LA  
**JOYEUSE ENTRÉE  
BLIJDE INKOMST**  
LAAX

17-21



**AVIS**

**CCE 2017-0479**





## **Avis**

**Des économistes de premier plan mettent en évidence le diagnostic des partenaires sociaux du secteur de la construction. Il est urgent d'accroître et d'optimiser les investissements publics pour remettre la Belgique sur les rails**

**Bruxelles  
21.02.2017**

## Avis

Dans leur avis « Diagnostic des investissements publics en Belgique »<sup>1</sup>, les partenaires sociaux du secteur de la construction ont fait le constat que les investissements publics en Belgique sont systématiquement beaucoup trop faibles depuis les années 1980.

Les partenaires sociaux sont convaincus que cette faiblesse persistante des investissements publics aura à court terme un impact de plus en plus négatif sur la sécurité, le bien-être, la mobilité et l'environnement, ainsi que sur l'emploi et la croissance économique dans notre pays.

À l'instar des partenaires sociaux, l'opinion publique a pu constater au cours des derniers mois la dégradation qualitative de certaines infrastructures par manque d'investissements d'entretien. Les partenaires sociaux du secteur de la construction estiment qu'il est fondamental d'optimiser dans un délai raisonnable le niveau des investissements publics dans notre pays. Nous rappellerons dans le présent avis les nombreux problèmes identifiés dans la presse et dans diverses études.

Les partenaires sociaux de la CCS de la Construction ne sont du reste pas les seuls à se préoccuper de cette question et à demander une approche plus claire et plus cohérente à l'égard du financement des investissements publics futurs.

Dans une enquête réalisée par la RTBF<sup>2</sup>, plusieurs économistes de renom développent une vision similaire à celle émise par les partenaires sociaux dans leur avis-diagnostic sur les investissements publics.

Bruno Colmant (Solvay Business School) estime qu'il est important « d'assouplir les règles budgétaires et de suspendre le Pacte de stabilité et de croissance ». Il constate que des mouvements populistes profitent de la politique d'austérité qui est menée dans les pays de la zone euro.

Paul De Grauwe (London School of Economics) considère que l'investissement public devrait augmenter de façon considérable. Il s'inquiète également des répercussions politiques et espère que les tendances populistes pourront être arrêtées grâce à des bonnes performances économiques qui profitent à tout le monde.

Philippe Ledent (Université Catholique de Louvain) souligne qu'il est urgent de dégager des moyens pour lancer une politique d'investissement en infrastructure dans deux domaines, à savoir la mobilité et l'énergie. Il estime que toutes les pistes doivent être explorées à cet effet (l'endettement public n'est pas le seul moyen de financement). Cela ouvrirait la voie à un projet économique d'importance.

Bernard Keppenne (Chief Economist CBC Banque) est également de cet avis et place ses espoirs dans une approche européenne. Concrètement, ceci exige une plus grande harmonisation et, de façon concomitante, un plan de relance dans les secteurs énergétiques, biotechnologiques et d'infrastructures.

---

<sup>1</sup> <http://www.ccecrb.fgov.be/txt/fr/doc16-1669.pdf>

<sup>2</sup> [https://www.rtbef.be/info/dossier/2017-ca-passe-ou-ca-casse-quinze-economistes-belges-s-expriment/detail\\_2017-ca-passe-ou-ca-casse-quinze-economistes-belges-repondent?id=9495178](https://www.rtbef.be/info/dossier/2017-ca-passe-ou-ca-casse-quinze-economistes-belges-s-expriment/detail_2017-ca-passe-ou-ca-casse-quinze-economistes-belges-repondent?id=9495178)

Enfin, Giuseppe Pagano (Université Mons) estime qu'il serait souhaitable de mettre en place un plan de relance des investissements publics. Ce plan serait idéalement plus vaste et plus décisif que le Plan d'investissement pour l'Europe (ou plan Juncker). Le plan serait financé sur une période de 5 ans pour un montant de 3 % à 5 % du PIB. La mise en œuvre d'un tel plan suppose toutefois une capacité d'action suffisante en Europe.

Dans une publication récente<sup>3</sup>, le Bureau fédéral du plan confirme que la Belgique est à la traîne des pays européens en matière d'investissements publics. L'étude en question montre qu'un accroissement des investissements publics a des effets de retour positifs en renforçant la croissance économique : un effort supplémentaire de 0,5 % du PIB génère à long terme une croissance additionnelle de 2,7 % du PIB. Grâce à cette croissance économique, un quart seulement du montant supplémentaire investi doit effectivement provenir de fonds publics.

Confortés par ces différentes visions, nous réitérons dans le présent article l'appel des partenaires sociaux du secteur de la construction pour une mobilisation cohérente des forces à tous les niveaux de pouvoir belges afin de faire face au manque d'investissements publics. Dans leur avis « Diagnostic des investissements publics en Belgique », les partenaires sociaux ont lancé directement cet appel au Premier ministre en sa qualité de président du Comité de concertation.

Le Premier ministre a répondu à cet appel en proposant un « Pacte national pour les investissements stratégiques ». Cette proposition de pacte a été soumise au Comité de concertation et un accord de principe a été conclu entre les différents niveaux de pouvoir. Aucun consensus n'a toutefois encore été trouvé concernant le cadre de gouvernance<sup>4</sup>.

Les partenaires sociaux visent un accord sur un niveau d'investissement optimal, une structure de gouvernance adaptée et efficace et la mise en place d'un modèle de financement performant.

**Dans ce contexte, l'absence d'un accord sur la structure de gouvernance et sur le financement ne peut pas faire obstacle à une décision concernant le niveau d'investissement. Un engagement concret de tous les niveaux de pouvoir à optimiser le niveau d'investissements publics est en effet indispensable pour stimuler la recherche de la structure de gouvernance la plus efficace et des moyens de financement nécessaires.**

### ***Situation générale des investissements publics et des actifs de l'État***

Les partenaires sociaux ne peuvent que constater que tant l'infrastructure routière que l'infrastructure ferroviaire sont délaissées en Belgique. Au-delà des manquements en termes d'investissements d'entretien, ils observent que de nombreux investissements nécessaires dans de nouvelles infrastructures ont été « mis au frigo ».

---

<sup>3</sup> Bureau fédéral du plan, Des investissements publics pour soutenir la croissance en Belgique, 27/01/2017

<sup>4</sup> <https://www.vlaamsparlement.be/commissies/commissievergaderingen/1078339/verslag/1080841>

Les problèmes d'embouteillage ne cessent dès lors de s'amplifier d'année en année dans notre pays. Les nombreuses heures passées dans les files causent en outre des préjudices économiques aux entreprises et aux ménages. L'infrastructure routière compte encore et toujours des « chaînons manquants », à l'image notamment des rings autoroutiers des villes de Bruxelles et d'Anvers. Certaines installations ne sont plus opérationnelles ; en 2016, des tunnels ont régulièrement été fermés en Région bruxelloise en raison de risques d'effondrement.

Une partie des infrastructures ferroviaires ont besoin d'une extension ou d'un entretien. Dans le domaine du transport de marchandises, on pense à cet égard au désenclavement du port d'Anvers afin d'assurer une meilleure desserte de son hinterland économique (entre autres le Rhin d'acier vers l'Allemagne). Pour le transport de voyageurs et de navetteurs, on ne peut que constater que la construction d'un réseau express régional performant autour de Bruxelles, qui contribuerait à l'accessibilité de la ville et à une amélioration de l'environnement, n'a cessé de prendre du retard.

Qui plus est, dans plusieurs domaines politiques (enseignement, justice, prisons, ...), les infrastructures souffrent souvent d'un manque d'investissements. Ainsi, dans le secteur pénitentiaire, les rénovations d'anciens bâtiments ont été reportées et la construction de nouvelles capacités a pris du retard.

Une analyse plus approfondie explique cette évolution par la (très) faible part des dépenses publiques d'investissement au cours des dernières décennies. Les investissements publics (tous niveaux de pouvoir confondus, ç.-à-d. le fédéral, le local, les Régions et les Communautés) oscillaient encore entre 4 % et 5 % du PIB dans les années 70 du siècle dernier. Ils ont reculé considérablement pendant la décennie suivante.

Durant la période 1995-2015, l'Allemagne et la Belgique ont réalisé des « efforts » similaires en termes d'investissements publics. La part des investissements publics dans le PIB s'élevait à 2,2 % dans les deux pays. La France et les Pays-Bas, les deux autres pays voisins importants, affichaient des résultats supérieurs avec respectivement 3,9 % et 3,8 %. En moyenne, la Belgique a donc investi 1,7 % de moins que la France et les Pays-Bas durant la période 1996-2015.

La Belgique est peu performante dans ce domaine, non seulement par rapport à ses pays voisins, mais aussi par rapport aux autres pays de l'UE. La part des investissements publics dans le PIB de l'UE-28 s'établit à 3,2 % en moyenne depuis 2001. De nombreux pays ayant rejoint ultérieurement le noyau de l'UE (p.ex. la Pologne, l'Espagne et la Suède) obtiennent également des résultats élevés sur une longue période.

Les investissements publics contribuent à la constitution d'actifs de l'État. Depuis le début de la période examinée, les actifs nets des administrations publiques, mesurés en % du PIB, ont reculé pour la Belgique de 51 % en 1995 à 38 % en 2014. En Allemagne, la baisse est un peu plus lente : la courbe descendante a été interrompue par une augmentation en 2009-2010 et s'établit à 45 % en 2014.

Les deux pays présentent des résultats nettement inférieurs à ceux des Pays-Bas et de la France. Il ressort du graphique ci-dessous que le rapport entre les actifs publics et le PIB a nettement augmenté après l'an 2000 aux Pays-Bas et en France pour s'établir respectivement à 61 % et 55 % du PIB en 2014.

